

mes, bégaient déjà une consécration au Sacré-Cœur, et dont l'âme, qui s'éveille à peine, s'ouvre déjà sous la douce influence d'une mère, à toutes les affections du Ciel ; ces pieuses princesses, ces grands d'Espagne confondus avec le peuple dans un même sentiment de profonde piété, tout cela nous rappelle une des plus chères visions de la Bienheureuse qui lisait dans le Cœur de Jésus les hommages de réparation et d'amour qu'il attendait des princes de la terre.

Ce sera l'immortel honneur de la reine Marie-Christine d'Espagne d'avoir si noblement correspondu au désir de Notre-Seigneur, et la Garde d'Honneur, qui est heureuse de compter une si pieuse princesse dans ses rangs, ne saurait mieux faire que de prier pour que, par elle aujourd'hui, et, plus tard, par son fils, arrive le règne du Sacré-Cœur.

**Angleterre.**—Le docteur Barnado vient encoer d'être condamné à restituer un enfant catholique caché dans l'un de ses asiles.

L'histoire du petit Murphy est du reste assez bizarre. Il est né de parents catholiques et a été baptisé comme catholique. Son père étant mort, sa mère se remaria à un protestant, qui donna à l'enfant des habitudes protestantes plutôt qu'une instruction protestante.

Puis la mère mourut à son tour et le beau-père du petit Murphy, ne tenant pas à garder l'enfant, le confia au docteur Barnado, pour qui les enfants dans la situation du petit Murphy sont des proies désignées et activement cherchées.

Heureusement le petit Murphy avait une marraine qui se souvint de ses devoirs et réclama son filleul à la justice. La justice lui a donné gain de cause, par un jugement dont les considérants éclaboussent fortement la bonne foi du révérend Barnado.

Le révérend pasteur avait présenté un *affidavit*, affirmation sous serment de l'enfant (il est âgé de 13 ans), d'après laquelle le jeune Murphy déclarait qu'il ne demandait qu'à recevoir l'hospitalité du docteur Barnado. Le juge ne s'est pas contenté de cette pièce ; il a voulu causer avec l'enfant et de cette causerie il résulta que l'enfant, ne demandait pas mieux que de quitter le rév. Barnado et de suivre l'ami catholique que sa marraine voulait leur faire donner comme tuteur.

Dans ces conditions, M. le juge Ray n'a pas hésité à qualifier, du haut de son siège, comme elle le méritait, la manœuvre du